



Assemblée générale

Distr. générale
14 octobre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 157 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission
des Nations Unies au Soudan**

Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Note du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 64/283 relative au financement de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), l'Assemblée générale a ouvert, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, un crédit d'un montant total de 994 880 200 dollars, en chiffres bruts, dont 938 millions de dollars aux fins du fonctionnement de la Mission, 48 172 800 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 8 707 400 dollars pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

2. Les ressources approuvées par l'Assemblée générale pour la MINUS devaient permettre de financer le déploiement de l'effectif autorisé de 525 observateurs militaires, 9 450 membres de contingent, 715 membres de la Police des Nations Unies, 1 098 agents recrutés sur le plan international et 3 078 agents recrutés sur le plan national, 89 postes de temporaire, 420 Volontaires des Nations Unies et 40 agents fournis par des gouvernements.

I. Appui à l'organisation du référendum au Soudan

3. Dans sa résolution 1919 (2010), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MINUS, pour qu'elle appuie la mise en œuvre de l'Accord de paix global, et a souligné le rôle de premier plan joué par la MINUS dans les efforts faits par la communauté internationale pour apporter de l'aide, en tant que de besoin, afin d'appuyer la préparation de référendums pour que la population du Sud-Soudan et de l'Abyei exerce son droit à l'autodétermination. Ces référendums, qui doivent avoir lieu en janvier 2011, sont l'aboutissement du long processus de paix au Soudan et la stabilité et la sécurité futures du pays dépendent de la tenue d'un scrutin libre et équitable, dans de bonnes conditions de sécurité.



4. Au paragraphe 17 de sa résolution 64/283, l'Assemblée générale a noté qu'aucun crédit n'avait été demandé au titre de l'appui à l'organisation des référendums dans le budget pour l'exercice 2010/11, et a décidé de reprendre l'examen de cette question à sa soixante-cinquième session, en tant que de besoin, en vue d'allouer les ressources nécessaires.

5. Il est beaucoup plus complexe d'assurer des services d'appui technique et logistique et de conseils en matière de sécurité dans le cadre de l'organisation des référendums qu'à l'occasion des élections, tenues au début de l'année. Outre mener des activités d'appui dans les capitales des États soudanais, la MINUS a bien progressé dans l'exécution de son projet d'établissement de 79 bureaux dans les « comtés » du Sud-Soudan, dont la plupart sont très éloignés de toute présence des Nations Unies. Elle fournira également une assistance à la Commission des référendums du Sud-Soudan à Khartoum, au Bureau des référendums du Sud-Soudan à Juba et au haut-comité pour le référendum dans les 10 États du Sud-Soudan et aidera à l'organisation du référendum dans l'Abyei.

6. Les effectifs supplémentaires dont la MINUS a besoin pour aider à organiser les référendums au Soudan sont les suivants : 596 postes de temporaire, soit 120 postes d'agent recruté sur le plan international, 124 postes d'agent recruté sur le plan national, 4 de Volontaire des Nations Unies et 348 de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international. En modulant l'utilisation des effectifs approuvés en fonction des vacances de poste actuelles et prévues, la Mission est en mesure de financer dans la limite des crédits ouverts 90 postes, soit 11 d'agent recruté sur le plan international, 75 d'agent recruté sur le plan national et 4 de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national. Le total net des effectifs supplémentaires demandés est donc de 506 postes, soit 109 postes d'agent recruté sur le plan international, 49 postes d'agent recruté sur le plan national et 348 postes de Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international. Comme la Mission a besoin d'urgence de ce personnel supplémentaire, 506 postes de temporaire ont été approuvés, à titre exceptionnel, pour une période de six mois afin de permettre à la Mission de fournir des services d'appui technique et logistique et de conseils en matière de sécurité pour l'organisation des référendums.

7. Le montant estimatif des ressources additionnelles au titre de ces services d'appui est de 81,4 millions de dollars, calculé sur la base des 506 postes de temporaire supplémentaires. Commencé en août 2010, le déploiement de ce personnel doit en principe être achevé en novembre 2010. La Mission a aussi besoin de huit hélicoptères supplémentaires, ainsi que de véhicules et de matériel pour mettre en place une présence des bureaux des Nations Unies dans tous les endroits où le référendum doit être organisé.

8. L'appui additionnel fourni par la MINUS est de quatre ordres : conseils techniques et assistance directe (23,6 millions de dollars); soutien logistique (48 millions de dollars); sécurité (2,4 millions de dollars); et lutte antimines (7,5 millions de dollars).

II. Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums du Soudan

9. Au paragraphe 7 de sa résolution 1919 (2010), le Conseil de sécurité prie instamment la communauté internationale de fournir une assistance technique et matérielle, y compris des moyens d'observation des référendums, comme demandé par les autorités soudanaises concernées afin d'appuyer les référendums et les consultations populaires. En réponse à la demande des parties au processus de paix, le Groupe du Secrétaire général pour l'appui aux référendums au Soudan a été mis en place. Cet organe de surveillance doit contribuer à renforcer la confiance dans le processus et à faire accepter les résultats du scrutin. Il effectuera des missions périodiques au Soudan jusqu'à la tenue des référendums en janvier 2011. Les membres du Groupe tiendront des consultations avec toutes les parties intéressées, y compris les parties à l'Accord de paix global, la commission sur le référendum, la société civile et les groupes d'observateurs. Le Groupe surveillera les étapes clés de l'organisation du référendum, ainsi que la situation sur le plan politique et en matière de sécurité. Il rendra compte au Secrétaire général du déroulement des référendums et s'emploiera aussi à renforcer la confiance dans le processus en incitant les parties et les autorités compétentes à prendre des mesures pour régler tous les problèmes ou les différends qui pourraient se produire. Le Groupe est indépendant du reste de la MINUS, car il ne fait pas partie de la Mission dont le rôle est d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord de paix global et de mener d'autres activités, notamment d'aider à l'organisation des référendums et de planifier l'après-référendums.

10. Établi pour une période de six mois, à compter de septembre 2010, le Groupe est pourvu d'un effectif de 41 postes de temporaire, dont un poste de secrétaire général adjoint et deux postes de sous-secrétaire général, qui constituent le Groupe en lui-même, et, à titre d'appui, 38 postes d'administrateurs recrutés sur le plan international (1 D-1, 6 P-5, 21 P-4 et 10 P-3). Étant donné le besoin urgent de ce personnel supplémentaire, 41 postes de temporaire ont été approuvés pour une période de six mois, à titre exceptionnel, pour permettre au Groupe de se mettre au travail. Le montant estimatif des dépenses liées à l'activité du Groupe est de 4,3 millions de dollars, dont 4,1 millions de dollars au titre des dépenses de personnel et 200 000 dollars au titre des frais de voyage. La MINUS assurera des services d'appui logistique et administratif et de sécurité au Groupe, dans la limite des ressources autorisées.

11. Les dépenses additionnelles à prévoir pour la MINUS au titre de l'appui à l'organisation des référendums du Soudan se montent au total à 85,7 millions de dollars, et sont ventilées comme suit :

**Dépenses supplémentaires prévues au titre de l'appui
à l'organisation du référendum au Soudan pour
l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011**

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie de dépenses | Montant alloué (1) | Dépenses supplémentaires prévues au titre des référendums | | | Montant total des dépenses prévues pour 2010/11 (5) = (1) + (4) |
|---|-----------------------|--|--|--------------------------|---|
| | | Appui de la MINUS (2) | Groupe d'experts du Secrétaire général (3) | Total (4) = (2) + (3) | |
| Militaires et personnel de police | | | | | |
| Observateurs militaires | 26 483,7 | – | – | – | 26 483,7 |
| Contingents | 258 181,0 | – | – | – | 258 181,0 |
| Police des Nations Unies | 36 983,8 | – | – | – | 36 983,8 |
| Unités de police constituées | – | – | – | – | – |
| Total partiel | 321 648,5 | – | – | – | 321 648,5 |
| Personnel civil | | | | | |
| Personnel recruté sur le plan international | 142 713,5 | – | – | – | 142 713,5 |
| Personnel recruté sur le plan national | 67 887,4 | – | – | – | 67 887,4 |
| Volontaires des Nations Unies | 12 130,8 | 11 859,1 | – | 11 859,1 | 23 989,9 |
| Personnel temporaire (autre que pour les réunions) | 7 115,9 | 11 791,2 | 4 075,8 | 15 867,0 | 22 982,9 |
| Total partiel | 229 847,6 | 23 650,3 | 4 075,8 | 27 726,1 | 257 573,7 |
| Dépenses opérationnelles | | | | | |
| Personnel fourni par des gouvernements | 1 779,7 | – | – | – | 1 779,7 |
| Observateurs électoraux civils | – | – | – | – | – |
| Consultants | 472,0 | 614,0 | – | 614,0 | 1 086,0 |
| Voyages | 5 160,9 | 1 285,3 | 180,1 | 1 465,4 | 6 626,3 |
| Installations et infrastructures | 85 246,0 | 5 762,4 | – | 5 762,4 | 91 008,4 |
| Transports terrestres | 19 482,8 | 1 314,4 | – | 1 314,4 | 20 797,2 |
| Transports aériens | 152 706,1 | 29 396,5 | – | 29 396,5 | 182 102,6 |
| Transports maritimes ou fluviaux | 101,7 | – | – | – | 101,7 |
| Communications | 19 337,1 | 7 267,1 | – | 7 267,1 | 26 604,2 |
| Informatique | 15 189,9 | 1 673,8 | – | 1 673,8 | 16 863,7 |
| Santé | 9 851,4 | – | – | – | 9 851,4 |
| Matériel spécial | 2 753,5 | – | – | – | 2 753,5 |
| Fournitures, services et matériel divers | 73 422,8 | 10 485,9 | – | 10 485,9 | 83 908,7 |
| Projets à effet rapide | 1 000,0 | – | – | – | 1 000,00 |
| Total partiel | 386 503,9 | 57 799,4 | 180,1 | 57 979,5 | 444 483,4 |

| Catégorie de dépenses | Montant alloué (1) | Dépenses supplémentaires prévues au titre des référendums | | | Montant total des dépenses prévues pour 2010/11 (5) = (1) + (4) |
|--|-----------------------|--|--|--------------------------|---|
| | | Appui de la MINUS (2) | Groupe d'experts du Secrétaire général (3) | Total (4) = (2) + (3) | |
| Total brut | 938 000,0 | 81 449,7 | 4 255,9 | 85 705,6 | 1 023 705,6 |
| Recettes provenant des contributions du personnel | 25 325,9 | 1 053,5 | 506,4 | 1 559,9 | 26 885,8 |
| Total net | 912 674,1 | 80 396,2 | 3 749,5 | 84 145,7 | 996 819,8 |
| Total | 938 000,0 | 81 449,7 | 4 255,9 | 85 705,6 | 1 023 706,6 |

12. Dans ce contexte, la demande de crédits supplémentaires d'un montant de 85,7 millions de dollars et la mise en recouvrement des quotes-parts correspondantes sont justifiées par des circonstances exceptionnelles, étant donné que la MINUS doit appuyer l'organisation des référendums et que le montant net des dépenses supplémentaires représente 9,1 % du budget approuvé pour la MINUS pour 2010/11, dépenses que la Mission n'a pas les moyens de financer.

13. **En ce qui concerne le financement de la MINUS, il conviendrait que l'Assemblée générale prenne les décisions suivantes :**

a) **Ouvrir, aux fins de l'appui à l'organisation des référendums au Soudan, un crédit de 85 705 600 dollars en sus du crédit de 938 millions de dollars déjà ouvert pour la même période aux fins du fonctionnement de la Mission, conformément aux dispositions de la résolution 64/283 de l'Assemblée générale;**

b) **Mettre en recouvrement un montant de 71 421 334 dollars pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 avril 2011;**

c) **Mettre en recouvrement un montant de 14 284 266 dollars à raison de 7 142 133 dollars par mois au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission au-delà du 30 avril 2011.**